



## PLAN D'ACTION 2007 - 2013 / BILAN





**Feuille de route du centre expérimental, le plan d'action 2007 – 2013 du SMEL a très largement répondu aux attentes des commanditaires, leur donnant une meilleure lisibilité des productions conchylicole et de pêche bas-normandes. Il a également permis de mieux faire connaître les actions conduites par le syndicat au bénéfice des filières de production marines en Basse-Normandie.**

**Issu d'un audit conduit en 2006, le plan d'action se décompose en 7 objectifs axés sur la conchyliculture, la pêche côtière, la qualité des produits, la recherche et le développement, l'environnement littoral.**

**111 actions ont été réalisées sur la période, pour un budget de 4,9 millions d'Euros et 65 700 heures.**

## **Table des matières**

<b>1- Un audit préalable conduit en partenariat avec les conchyliculteurs et les pêcheurs ...</b>	<b>5</b>
<b>2- Un contexte en forte évolution au cours des années 2007 à 2013.....</b>	<b>7</b>
<b>3- Résultats opérationnels du plan d'action 2007 - 2013 .....</b>	<b>9</b>
3.1- Résultats globaux du plan d'action .....	10
3.2- Objectif 1 : Optimisation des cultures marines.....	13
3.3- Objectif 2 : Exploitation des pêcheries régionales .....	15
3.4- Objectif 3 : Innovation, Recherche et Développement.....	17
3.5- Objectif 4 : Qualité des produits et première mise en marché.....	19
3.6- Objectif 5 : Suivi de l'évolution des écosystèmes littoraux.....	20
3.7- Objectifs 6 et 7 : Valorisation de la pêche responsable et observatoires socio-économiques..	22



## 1- Un audit préalable : conduit en partenariat avec les pêcheurs et les conchyliculteurs

Un audit conduit en 2006 par le SMEL en partenariat avec les représentants des professionnels de la pêche et de la conchyliculture bas normande, identifiait huit enjeux essentiels pour le maintien des activités de la filière : 1/ Gérer durablement les ressources, 2/ Maintenir la rentabilité économique, 3/Maintenir la qualité et valoriser les produits, 4/ Inscrire les productions dans l'environnement et gérer la qualité du milieu, 5/ Optimiser l'encadrement de la profession, 6/ Améliorer la formation, 7/ Développer l'innovation.

Parmi ces enjeux, cinq pouvaient bénéficier d'un appui scientifique et technique du centre expérimental du syndicat et constituèrent la feuille de route politique du nouveau plan d'action :

- 1- Conforter les activités maritimes liées aux ressources marines,
- 2- Favoriser l'acquisition de connaissances pour optimiser la gestion de demain,
- 3- Favoriser l'innovation pour adapter les activités maritimes aux défis économiques de demain
- 4- Favoriser les retombées sur le département de la Manche

Ces enjeux furent ensuite traduits dans un plan d'action structuré autour de sept objectifs devant répondre aux attentes générales des professionnels et s'articuler avec le plan opérationnel du Fond Européen pour la Pêche (FEP – 2007/2013).

		PLAN D'ACTION SMEL			
		MILIEU MARIN	PRODUCTION		VALORISATION
			Conchyliculture	Pêche	
AUDIT	RESSOURCES : Gestion durable des ressources et des cheptels		Objectif 1 : Contribuer à l'optimisation des cultures marines régionales	Objectif 2 : Pérenniser l'exploitation de pêcheries régionales	
	RETABILITE ET ECONOMIE : Effort de pêche - économie de la filière			Objectif 7 : Contribuer à un observatoire socio-économique	
	QUALITE ET VALORISATION : Cahier des charges qualité, communication,...				Objectif 4 : Participer au maintien et/ou à l'amélioration de la qualité des produits jusqu'à la première mise en marché
	ENVIRONNEMENT ET QUALITE DU MILIEU : Enjeux sanitaires, environnementaux et conflits d'usage	Objectif 5: Suivi de l'évolution des écosystèmes littoraux		Objectif 6: Valorisation d'une pêche responsable	
	ENCADREMENT DE LA PROFESSION				
	FORMATION				
	ATTRACTIVITE : Valorisation du métier / Echanges / Animation littorale				
	INNOVATION	Objectif 3 : Recherche des procédés et/ou des technologies confortant les productions marines bas-normandes et améliorant la connaissance des écosystèmes littoraux			

Audit et plan d'action 2007 - 2013 du SMEL

Lors de la séance de son comité syndical du 23 octobre 2006, le SMEL validait les Enjeux, les Objectifs et les Projets du plan d'actions pluriannuel 2007 – 2013.



Araignée de mer

## **2- Un contexte en forte évolution au cours des années 2007 à 2013**

Au cours des années 2007 à 2013, un certain nombre d'évènements ont impactés les filières de production bas-normandes et ont modifié la situation du SMEL en perturbant le plan d'action initialement établi. Les faits marquants sont exposés ci-après.

### **La conchyliculture : des mortalités ostréicoles et un déclassement sanitaire pour la mytiliculture et l'ostreiculture**

Apparue en 2008 et menaçant la survie des entreprises conchylicoles bas-normandes, la crise des surmortalités de naissain d'huître a profondément marqué et transformé cette filière, dans des proportions difficile à mesurer.

Le déclassement sanitaire de la quasi-totalité des bassins de production constitue le second fait majeur impactant la filière conchylicole. Cette évolution prévisible a fragilisé commercialement, directement ou indirectement nombre d'entreprises qui ont dû mettre en place de nouvelles stratégies pour continuer à vendre leurs produits.

### **La pêche côtière : l'apparition de phytoplanctons toxiques et l'arrivée de concurrents pour les pêcheurs**

Dans le même registre, la filière pêche côtière et petite pêche a dû tenir compte d'efflorescences de plus en plus fréquentes de phytoplanctons toxiques (ASP toxines amnésiantes, DSP toxines diarrhéique). Ces efflorescences, actuellement limitées à la pêcherie de coquille Saint-Jacques de baie de Seine, ont cependant un impact économique non négligeable car il s'agit de la première pêcherie régionale en valeur.

Enfin, les pêcheurs font maintenant face à l'arrivée de nouveaux opérateurs (producteurs d'énergie, exploitants de granulats, accords territoriaux avec les îles anglo-normandes,...) qui entraîne une réduction et un mitage des territoires de pêche. Cette situation, mal vécue par les responsables professionnels, leur demande plus grande lisibilité dans les suivis des pêcheries dont ils ont la responsabilité.

### **Pour l'ensemble des filières de production : une réglementation de plus en plus lourde**

Enfin, toutes les filières de production sont affectées par un alourdissement progressif de la réglementation consécutive à la prise en compte de deux facteurs : la composante environnementale dans la gestion des productions et le renforcement de la protection du consommateur lors de la mise en marché des produits.

### **Le SMEL : un centre technique reconnu au niveau national, tant sur le plan technique que scientifique**

La reconnaissance du centre expérimental du SMEL comme centre technique au niveau national par les directions générales de l'alimentation et des pêches maritimes. Cette identification permet un meilleur positionnement du syndicat mixte dans un domaine public maritime resté sous administration étatique ;

La participation du SMEL à des programmes nationaux comme le programme SCORE et sa participation au réseau des centres techniques métropolitains qui mettent en valeur la reconnaissance scientifique et technique de la structure

Au niveau régional, la mise en réseau du centre expérimental du SMEL avec des partenaires comme l'université de Caen (BOREA), l'IFREMER (station de Port en Bessin), LABEO, le CRC, les centres de formation... dans le cadre de deux structures, le Centre de Référence de l'Huître (CRH) pour les mortalités d'huître et le groupe COAST pour la pêche.

### **Le SMEL : une clarification des relations avec le Conseil général du département de la Manche**

La clarification des relations entre le SMEL et le Conseil général de la Manche via une opération de mutualisation des fonctions support (secrétariat, finances, ressources humaines, juridique,...).

### **Le SMEL : une diversification des sources de financement**

Les financements statutaires, qui constituaient à l'origine la totalité des financements de la structure, n'ont plus représenté en 2013 que 25% des sources financières. Ce financement diversifié a entraîné une plus grande complexité dans la gestion des projets et une plus grande dépendance vis-à-vis des financeurs non statutaires.



Pontes de seiche sur des orins



### 3- Résultats du plan opérationnel 2007 – 2013

Les sept objectifs du plan d'action ont été déclinés en 28 projets présentés dans le tableau ci-après. Certains d'entre eux apparurent plus ou moins tardivement comme les projets 13 et 14 sur la mortalité des naissains d'huître ou celui traitant de l'évaluation de l'abondance de certaines espèces de sélaciens (projet 28).

Identification	Libellé
<b>Objectif 1</b>	<b>Contribuer à l'optimisation des cultures marines régionales</b>
Projet n°11 Suivi de la productivité des bivalves	Fournir des valeurs objectives de la productivité biologique des bivalves apportant ainsi une aide à la gestion du Domaine Public Maritime
Projet n°12 Pratiques zootechniques conchylicoles	Réduire l'impact des pratiques d'élevage sur l'environnement tout en optimisant les performances de production sur la base des zootechnies existantes
Projet n°13 Gestion des crises de mortalité d'huîtres	Favoriser la gestion des crises et faire en sorte que des solutions pratiques soient proposées
Projet 14 : Sortie de crise des mortalités de naissain d'huîtres	Mettre en application les solutions proposées dans le cadre de la gestion des crises de mortalité d'huîtres
<b>Objectif 2</b>	<b>Pérenniser l'exploitation des pêcheries régionales</b>
Projet n°21 Pêche de bulot	Acquisition de données biologiques en vue d'une gestion durable de la ressource
Projet n°22 Pêche ormeaux	Acquisition de données biologiques en vue d'une gestion durable de la ressource
Projet n°23 Pêche de crustacés	Acquisition de données biologiques en vue d'une gestion durable de la ressource
Projet n°24 Pêche à pied	Acquisition de données biologiques en vue d'une gestion durable de la ressource
Projet n°25 Pêche de coquille St Jacques	Acquisition de données biologiques en vue d'une gestion durable de la ressource
Projet n°26 Pêche de végétaux marins	Acquisition de données biologiques en vue d'une gestion durable de la ressource
Projet n°27 Pêche de céphalopodes	Suivi de gisements
Projet n°28 Pêche de sélaciens	Suivi de gisements
Projet n°29 Pêche de praire	Suivi de gisements
<b>Objectif 3</b>	<b>Rechercher des procédés et/ou des techniques confortant les productions marines bas normandes et améliorant la connaissance des écosystèmes littoraux</b>
Projet n°31 Recherche de nouvelles espèces	Diversifier l'activité d'élevage et de culture marine en recherchant de nouvelles espèces susceptibles d'être développé dans notre région
Projet n°32 Innovations technologiques	Identifier, participer à la mise au point et valider biologiquement toute innovation technologique permettant à la pêche et aux cultures marines, d'optimiser leurs performances économiques et de réduire leur impact sur l'environnement
Projet n°33 La valorisation	
Projet n°34 Milieu marin	Mettre à disposition des méthodes simples et pertinentes d'évaluation de la qualité biologique de l'eau de mer
Projet n°35 Contribution à la recherche fondamentale	Apporter un soutien logistique et intellectuel à la recherche fondamentale en vue d'optimiser la gestion future des ressources marines
Projet n°36 Economies d'énergie	
Projet n°37 Elevage d'ormeaux à terre	Assurer une veille scientifique et technique permettant d'optimiser la rentabilité des élevages établis en Basse-normandie
<b>Objectif 4</b>	<b>Participer au maintien et/ou à l'amélioration de la qualité des produits jusqu'à la 1ère mise en marché</b>
Projet n°41 Qualité des produits de la pêche à la débarque	Améliorer les outils technologiques permettant la débarque de produits de la pêche de meilleure qualité commerciale dans le respect d'une pêche durable
Projet n°42 Stabulation de coquillages à terre	Améliorer les conditions de stockage à terre des produits de la mer
<b>Objectif 5</b>	<b>Suivi de l'évolution des écosystèmes littoraux</b>
Projet n°51 Production primaire	Suivi et caractérisation de l'environnement trophique des écosystèmes côtiers exploités par la conchyliculture et la pêche (culture et exploitation de gisement naturels de bivalves).
Projet n°52 Aléas naturels	Atténuer les effets des dérèglements environnementaux en suivant l'évolution de certaines espèces envahissantes et en apportant une assistance à toute structure confrontée à un dysfonctionnement soudain de l'environnement dans le département de la Manche
Projet n°53 Impact des bassins versants	Identification et quantification des flux de pollution bactérienne sur les bassins versants des fleuves côtiers granvillais et coutançais. Proposition de moyens curatifs
<b>Objectif 6</b>	<b>Valorisation d'une pêche responsable</b>
Projet n°61 Ecocertification	Fourniture de données biologiques en vue de la reconnaissance d'une gestion durable des ressources
<b>Objectif 7</b>	<b>Contribution à un observatoire socio-économique</b>
Projet n°71 Mise en place	Mise en place d'outils de suivi pertinent par rapport à la gestion durable des ressources
Projet n°72 Suivi	Fourniture de données biologiques, écologique et économique en vue de conforter la gestion durable des ressources

Liste des objectifs, des projets et des libellés du plan d'action 2007 - 2013 du SMEL

### 3.1- Résultats globaux du plan d'action 2007 - 2013

Le tableau ci-après synthétise les valeurs obtenues pour quatre indicateurs de résultats ciblés sur le volet Plan d'action 2007 - 2013 du SMEL : le nombre d'actions, les volumes horaires, les volumes financiers et les sources de financement.

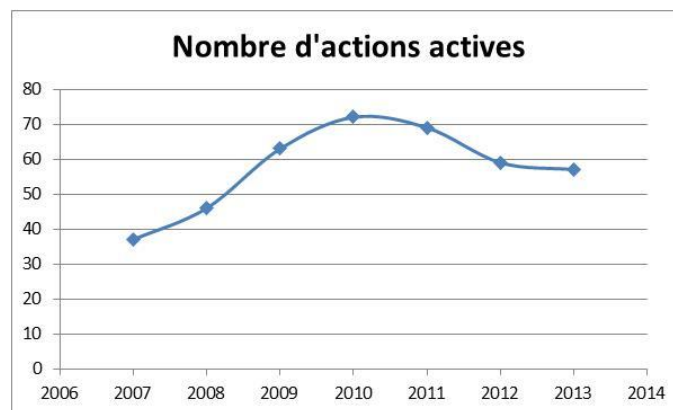
	Nre d'actions	Nbre d'heures	Nbre d'ETP	Coût (en Euros)	Financements fléchés					Financements statutaires		
					FEP + CPER	CG50	CRBN	CG14	Divers	CG50	Chambres consulaires	communes
<b>Objectif 1</b> : Optimisation des cultures marines	31	19753	12,9	1 610 988 €	14%	47%	13%	2%	4%	13%	7%	1%
<b>Objectif 2</b> : Exploitation des pêcheries régionales	17	10377	6,8	837 517 €	16%	23%	17%	8%	6%	14%	7%	1%
<b>Objectif 3</b> : Innovation	38	18322	11,92	1 231 271 €	10%	32%	10%	0%	25%	14%	7%	1%
<b>Objectif 4</b> : Qualité des produits / 1ère mise en marché	6	354	0,2	45 831 €	0%	46%	0%	0%	0%	35%	18%	1%
<b>Objectif 5</b> : Suivi de l'évolution des écosystèmes littoraux	13	16460	10,7	1 215 359 €	8%	30%	0%	4%	10%	29%	15%	1%
<b>Objectif 6</b> : Valorisation de la pêche responsable	3	147	0,1	11 348 €	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
<b>Objectif 7</b> : Observatoires socioéconomiques	3	307	0,2	18 728 €	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
<b>Total</b>	<b>111</b>	<b>65720</b>	<b>42,82</b>	<b>4 971 042 €</b>	<b>7%</b>	<b>54%</b>	<b>6%</b>	<b>2%</b>	<b>6%</b>	<b>15%</b>	<b>8%</b>	<b>1%</b>

Bilan des indicateurs (nombre d'actions, volumes horaires et volumes financiers)

#### Nombres d'actions réalisées par le SMEL

Au cours de la période 2007 – 2013, 111 actions d'inégales importances ont été conduites. Ce nombre élevé souligne la diversité des thèmes abordés.

Le suivi du nombre d'actions actives pour chaque année précise la présentation. De 2007 à 2010, le SMEL toujours très sollicité et fidèle à son cahier des charges (réactivité et proximité des professionnels), répond au plus près des demandes. Il s'ensuit un émiettement des actions et une diversification de plus en plus grande des tâches. Aussi, à partir de 2010, une restructuration partielle des opérations est réalisée permettant de rendre l'ensemble plus efficace et plus lisible. Cela a conduit à la réduction du nombre d'actions engagées simultanément.

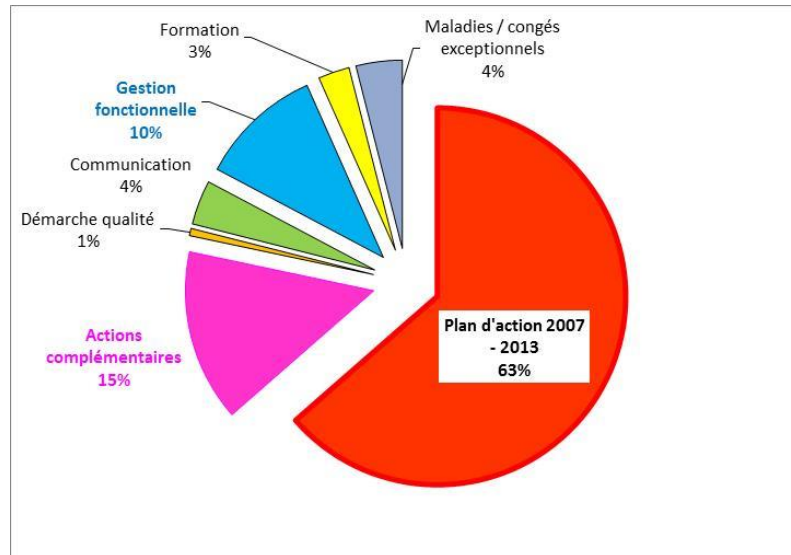


Evolution du nombre d'actions réalisées par année durant le plan d'action 2007 - 2013 du SMEL

## Répartition des volumes horaires consommés au SMEL

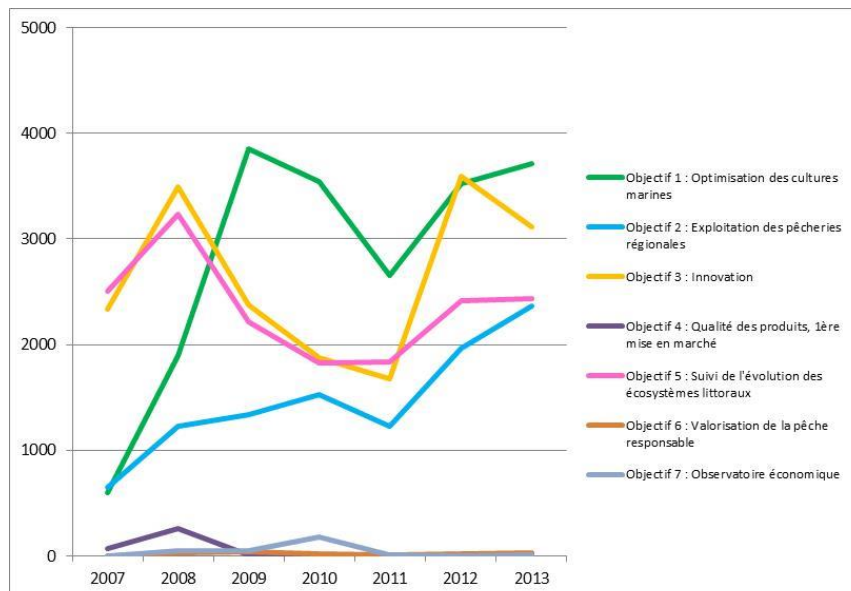
Le volume horaire a représenté 42,8 ETP soit une moyenne de 6 temps pleins. Précisons que 29% de ce temps a été produit par des stages finalisés.

De plus, les temps affectés à la réalisation du plan d'action ont représenté 63% du temps total, 15 % de temps étant par ailleurs dédiés à des opérations non comprises dans le plan d'action (gestion d'avants projets, relations partenariales,...) (cf. graphique ci-après).



Présentation des volumes horaires (en %) des principaux postes pour le plan d'action 2007 - 2013 du SMEL

Une analyse ciblée sur les temps affectés aux sept objectifs du plan d'action permet de tirer les observations suivantes.



Evolution du nombre d'heures selon les objectifs du plan d'action 2007 - 2013

En 2007, les objectifs pouvaient être classés, selon leur importance temporelle, en trois groupes.

- **1)** - L'Innovation (objectif 1) et le suivi de l'évolution des écosystèmes côtiers (objectif 5) consommant chacun environ 2500 heures/an.
- **2)** - L'Optimisation des cultures marines et l'Exploitation des pêcheries régionales (objectif 1) qui pour chacune nécessitaient moins de 1000 heures/an.
- **3)** - Enfin, la Qualité des produits à la 1<sup>ère</sup> mise en marché (objectif 5), la Valorisation de la pêche responsable (objectif 6) et les Observatoires économiques (objectif 7) qui émargeaient à moins de 200 heures/an.

Le Comité syndical, lors de sa séance de l'automne 2006, marquait sa volonté d'augmenter les efforts en direction des filières de production. Cette décision a été suivie d'effet puisque pour l'année 2013, la ventilation horaire présentée sur le graphique précédent présente une répartition assez équilibrée entre les quatre objectifs (1, 2, 3, 5) précités.

Par contre, le troisième groupe d'objectifs est resté peu actif, le SMEL ayant été peu impliqué directement dans la valorisation de la pêche responsable .

### Financements du SMEL

Avec un coût estimé à 4,97 millions d'Euros sur la période 2007 – 2013, le plan d'action a représenté 75% des dépenses prévues par les différents budgets.

25% des sommes allouées étaient issues de financements statutaires et 75% de financements fléchés sur des actions identifiées.

**Ainsi, les principaux financeurs des opérations incluses dans les objectifs 1 à 7 du plan d'action 2007-2013 sont les suivants :**

- Conseil général de la Manche : 69% (54% sur financements fléchés et 15% sur financements statutaires),
- Les Chambres consulaires : 8% (sur financement statutaire),
- Les fonds européens : 7% (sur financement fléchés - seules 40% des sommes sollicitées ont été versées à ce jour),
- Le Conseil Régional de Basse-Normandie : 6% (sur financements fléchés – essentiellement à partir de 2009)
- Le Conseil général du Calvados et divers autres financeurs (Agence de l'Eau Seine Normandie, Ifremer,...) : 2% (sur financements fléchés)
- Les communes adhérentes du syndicat mixte : 1% (sur financement statutaire)



Présentation de travaux dans le cadre du  
Centre de Référence sur l'Huître

### **3.2- Objectif 1 du plan d'action : Optimisation des cultures marines**

#### **Réalisé**

Les suivis de la productivité des bivalves ont été conduits conformément au plan initial.

Ils se décomposent en deux sous-groupes : les opérations dédiées à la mesure de l'intégration des activités dans l'écosystème (REMONOR traitant des huîtres et le REMOULNOR ciblé sur les moules) et les actions destinées à apprécier la productivité professionnelle ostréicole et mytilicole via des approches spécifiques et cartographiques (valeurs culturelles et Indicateurs schéma des structures).

Sur le plan logistique, le retrait progressif de la station Ifremer de Port en Bessin du réseau REMONOR, au profit du réseau national RESCO auquel le SMEL participe, a entraîné une réduction de la couverture spatiale du réseau REMONOR.

Le second volet programmé dans le plan d'action, a porté sur le suivi et l'amélioration des pratiques zootechniques. Dans ce chapitre, les actions ont été conduites en concertation étroite avec les représentants professionnels (CRC NMN). Par voie de conséquence, elles ont été fortement influencées par la conjoncture tant en terme de choix opérationnel que d'application des solutions proposées par le SMEL.

Ainsi, les opérations engagées ont abouti à des propositions zootechniques dont certaines ont été appliquées (baignade des cordes à moules dans une saumure) et d'autres pas ou partiellement appliquées (broyage avant épandage des petites moules).

#### **Imprévus**

L'apparition des surmortalités de naissain d'huître à l'été 2008, a été l'évènement majeur de cette période. Véritable électrochoc, ces mortalités se sont répétées les étés suivants et se sont même accompagnées d'une augmentation des mortalités chez les huîtres vendables au cours des mois estivaux de l'année 2013.

Dès 2009, l'ensemble des parties prenantes de la problématique, se sont regroupés au sein de deux entités :

- le groupe d'épidémiologie<sup>1</sup> : sous l'autorité des services de l'Etat (DDTMs), ce groupe avait pour finalité de recueillir, valider et diffuser le plus rapidement possible, des observations issues principalement des professionnels.
- Le Centre de Référence de l'Huître<sup>2</sup> (CRH) : sous l'égide de l'université de Caen, le CRH avait pour finalité d'étudier en région les phénomènes de mortalité et de proposer des solutions organisationnelles et zootechniques. Le CRH a été soutenu financièrement par le CRBN, le CG50 et le CG14.

Les actions du SMEL ont été scindées en deux groupes : la gestion des crises comprenant le suivi objectif des mortalités, l'adaptation des pratiques usuelles au nouveau phénomène et enfin la participation à des travaux de recherche régionaux et nationaux sur les modalités de contamination du pathogène incriminé (herpès virus OsHV1).

#### **Coûts de réalisation et approche du plan de financement de cet objectif**

L'objectif, ciblé sur l'optimisation des cultures marines a coûté 1,612 millions d'Euros représentant **24% du budget total du plan d'action 2007-2013**. Le volume horaire

<sup>1</sup> Groupe d'épidémiologie : DDTM 50, DDTM 14, CRC, IFREMER, SMEL

<sup>2</sup> CRH : université de Caen (BIOMEA), IFREMER, LABEO, SMEL, DDTMs, CRC NMN, LMA, CFPPA

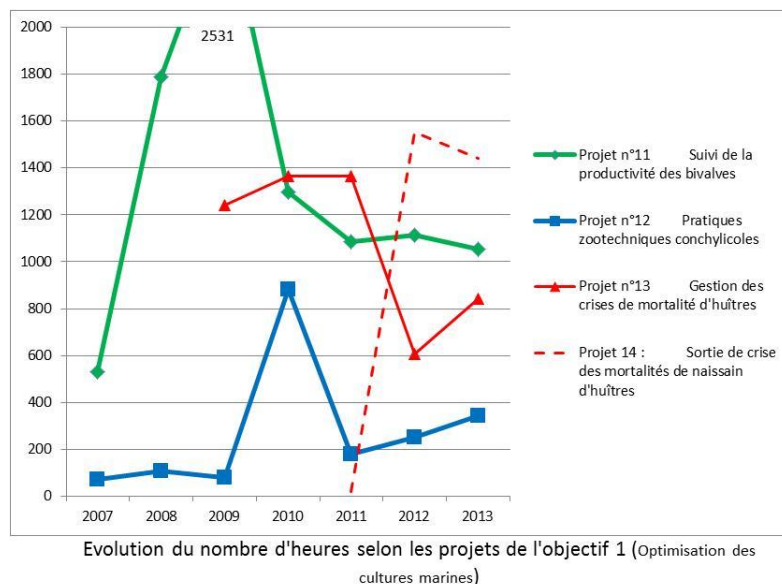
consacré à cette thématique a été de 19700 heures soit 15% du volume horaire total sur la période (agents + stages finalisés) (cf. Tableau suivant).

SMEL Plan d'action 2007 - 2013 - Objectif 1 : Optimisation des cultures marines.												
	Nre d'actions	Nbre d'heures	Nbre d'ETP	Coût (en Euros)	Financements fléchés					Financements statutaires		
					FEP + CPER	CG50	CRBN	CG14	IFREMER	CG50	Chambres consulaires	communes
<b>Projet 11</b> : Suivi de la productivité des bivalves	8	9398	4,6	719 435 €	10%	36%	2%	0%	15%	23%	12%	1%
<b>Projet 12</b> : Pratiques zootechniques conchylicoles	7	1919	1,3	148 078 €	11%	43%	0%	0%	0%	30%	16%	2%
<b>Projet 13</b> : Gestion des crises de mortalité d'huître	10	5423	3,5	510 206 €	19%	60%	14%	8%	0%	0%	0%	0%
<b>Projet 14</b> : Sortie de crise des mortalités de naissain d'huître	6	3013	2	233 269 €	15%	47%	34%	0%	0%	0%	0%	0%
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>19753</b>	<b>11,4</b>	<b>1 610 988 €</b>	<b>14%</b>	<b>47%</b>	<b>13%</b>	<b>2%</b>	<b>4%</b>	<b>13%</b>	<b>7%</b>	<b>1%</b>

Bilan des indicateurs (nombre d'actions, volumes horaires et volumes financiers)

L'indicateur « nombre d'actions » reflète la complexité du sujet abordé. Les quatre projets traitent des thèmes assez complexes qui nécessitent un découpage opérationnel assez fin. Le projet 13 ciblé sur le suivi et l'analyse de mortalités a été particulièrement difficile à mettre en place : sujet nouveau, aucune hypothèse scientifique solide expliquant les phénomènes observés. Tous ces éléments ont demandé une phase exploratoire multiple, tentant de cerner l'écologie du pathogène, les modalités d'infestation, les modalités de défense de l'huître (système immunitaire),...

Par le biais de l'évolution du nombre d'heures affectées aux projets, le graphique suivant illustre la dynamique des actions conduites dans le cadre de l'objectif 1.



Trois périodes ressortent de l'analyse du graphique :

La première concerne les années 2007 à 2009 et se déroule selon le prévisionnel établi en 2006. L'essentiel des efforts est concentré sur le suivi des productivités de bivalves, destiné à fournir des indicateurs de gestion fiables au CRCNMN et aux DDTMs.

La seconde période s'étale de 2009 à 2011. En accord avec le CRCNMN, le SMEL qui vient d'achever certains programmes s'inscrivant dans le point précédent, oriente ses moyens d'investigation vers le suivi et la résolution des mortalités de naissain d'huître. Une opération spécifique sur la colonisation des substrats durs par les huîtres sauvages et réalisée par une stagiaire explique le pic de 2010.

Enfin, la dernière période qui occupe les années 2012 et 2013, est dédiée à la validation de scénarios zootechniques susceptibles de faire baisser les mortalités de naissain d'huître.

### **3.3- Objectif 2 du plan d'action : Exploitation des pêcheries régionales**

#### **Réalisé**

Au cours de la période considérée, le SMEL a suivi six espèces ou groupes d'espèces gérés régionalement par le biais de six projets.

Le bulot, l'ormeau et les crustacés (homard) ont fait l'objet d'un suivi régulier préalablement défini avec le CRPBN et pour partie avec l'IFREMER. La fréquence des observations et mesures a été déterminée par les capacités opérationnelles du SMEL et le cahier des charges des plans d'échantillonnage prévus pour chaque suivi. Les informations recueillies et les analyses produites ont été présentées lors de différentes commissions du CRPBN.

Dans le cas de l'ormeau, réunissant les partenaires précités ainsi que la DDTM et les pêcheurs plongeurs professionnels, une réunion annuelle fait le bilan de la campagne et définit les conditions d'exploitations de la campagne suivante.

Des opérations plus ciblées, destinées à éclairer tel ou tel aspect de la gestion de certaines pêcheries régionales ont été menées à bien. Citons les essais de semis de juvéniles d'ormeaux et de coquilles Saint-Jacques, le suivi de cantonnements à homard, la mise au point d'un indicateur prévisionnel de ponte chez la seiche, le projet NETALGEA axé sur l'évaluation de la filière de production des macroalgues...

L'ensemble des suivis et des opérations ciblées réalisés ont concouru à la stabilisation et la rationalisation de l'exploitation des pêcheries.

#### **Non réalisé**

Le plan d'action 2007 – 2013 devait porter une attention particulière à la pêche à pied professionnelle. Après analyse par le CRPBN et le SMEL de la typologie de l'activité, des compétences requises et du plan de charge du syndicat mixte, il a été jugé préférable de confier certaines évaluations de stock comme celle de la coque à un organisme spécialisé : le GEMEL. Ainsi, le SMEL ne s'est pas investi dans cette thématique.

Il en est de même d'un suivi de la praire qui n'a jamais vu le jour en raison de la faible incidence économique de cette activité et de la mise en place d'un programme de recherche par la station du MNHN de Dinard.

## Imprévus

Suite à l'interdiction d'exploitation de la raie brunette en 2009 - l'exploitation des sélaciens incriminés étant sous le contrôle de l'Union européenne - le CRPBN a sollicité le SMEL pour la fourniture d'une assistance logistique à l'évaluation de l'abondance de certaines espèces de raie ; Le travail produit en région au cours des années 2012 et 2013, a permis de lever l'interdiction de pêche de la raie brunette, les conditions d'exploitation restant à définir.

## Coûts de réalisation et approche du plan de financement de cet objectif

Sur la durée du plan d'action, l'assistance technique et scientifique du SMEL aux pêcheries régionales a coûté 837 000 Euros représentant 13% **du budget total du plan d'action 2007-2013**. Le volume horaire consacré à cette thématique a été de 10 380 heures soit 8% du volume horaire total sur la période (agents + stages finalisés) (cf. Tableau suivant).

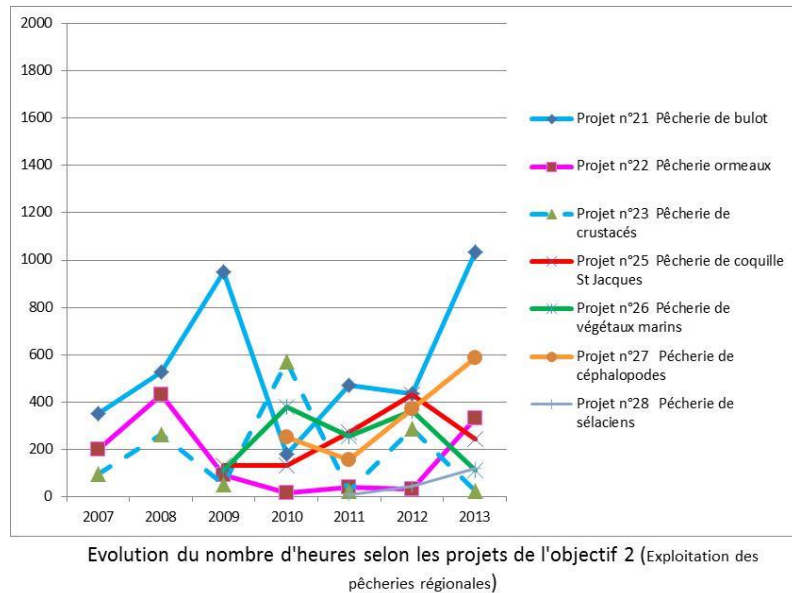
SMEL Plan d'action 2007 - 2013 - Objectif 2 : Exploitation des pêcheries régionales												
	Nbre d'actions	Nbre d'heures	Nbre d'ETP	Coût (en Euros)	Financements fléchés				Financements statutaires			
					FEP + CPER	CG50	CRBN	Divers	CG50	Chambres consulaires	communes	
<b>Projet 21</b> : Pêcherie de bulot	4	3948	2,6	309 948 €	26%	13%	47%			10%	5%	1%
<b>Projet 22</b> : Pêcherie d'ormeau	2	1140	0,7	72 032 €	7%	47%	0%			30%	16%	2%
<b>Projet 23</b> : Pêcherie de crustacés	7	1317	0,9	111 505 €	12%	41%	0%			30%	16%	2%
<b>Projet 24</b> : Pêche à pied	0	0	0	- €	0%	0%	0%			0%	0%	0%
<b>Projet 25</b> : Pêcherie de coquille Saint-Jacques	1	1212	0,8	104 793 €	15%	20%	41%	8%		14%	2%	1%
<b>Projet 26</b> : Pêcherie de végétaux marins	1	1222	0,8	86 776 €	65%	33%	0%			2%	11%	0%
<b>Projet 27</b> : Pêcherie de céphalopodes	1	1364	0,9	139 915 €	13%	8%	29%			32%	16%	2%
<b>Projet 28</b> : Pêcherie de sélaciens	1	174	0,1	12 548 €	9%	42%	37%			9%	1%	0%
<b>Projet 29</b> : Pêcherie de praires	0	0	0	- €	0%	0%	0%			0%	0%	0%
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>10377</b>	<b>6,8</b>	<b>837 517 €</b>	<b>16%</b>	<b>23%</b>	<b>17%</b>	<b>8%</b>		<b>14%</b>	<b>7%</b>	<b>1%</b>
Bilan des indicateurs (nombre d'actions, volumes horaires et volumes financiers)												

Le nombre d'actions pour un projet donné, pris comme indicateur de la complexité du sujet montre que les questions les plus délicates en terme de conduite de projet ont été celles portant sur les crustacés (homard) et le bulot. Ce sont celles qui ont généré les gestions les plus abouties (certification MSC pour le homard et en cours de certification MSC pour le bulot).

Sur les autres pêcheries, le SMEL s'est concentré sur une question unique.

Par le biais de l'expression de l'évolution du nombre d'heures affectées aux projets, le graphique suivant illustre la dynamique des actions conduites dans le cadre de l'objectif 2 via l'indicateur « suivi horaire ».





A la lecture du graphique, il est possible de regrouper les projets en trois classes :

- Un projet fonctionnant selon un rythme clairement défini : c'est le cas du projet 23 relatif aux crustacés (homard) et du projet 21 assurant le suivi des gisements de bulot. Ces opérations conduites depuis de nombreuses années fonctionnent selon un protocole pertinent, établi de longue date.
- Des projets comprenant un suivi préétabli à l'exemple du projet précédent auquel se surajoute par moment des opérations ponctuelles. C'est l'exemple des projets 22 pour lequel une opération de semis est lancée en 2008 puis, qui accueille en 2013 des tests sur la pathologie de l'ormeau.
- Des projets correspondant à des opérations qui se mettent en place et qui montent plus ou moins rapidement en puissance (cas des projets 25 : coquille-saint-jacques, 26 : végétaux marins, 27 : céphalopodes, 28 : sélaciens)

### **3.4- Objectif 3 du plan d'action : Innovation, recherche et développement**

#### **Réalisé**

L'innovation est un subtil mélange de sensibilité aux évolutions techniques et scientifiques du moment, de réactivité, d'anticipation... Ainsi, la programmation et la nature des travaux réalisés ont été fortement dépendantes de la sensibilité et de la motivation des agents concernés. Sur les sept projets initialement prévus, cinq ont été réalisés.

L'identification et l'évaluation du potentiel technique et économique d'espèces locales a constitué l'ossature d'un projet qui a traité 11 sujets sur la période : Trois espèces ont semblé aptes à un développement, six ont été jugées inaptes à un développement et certains aspects biotechnologiques ont été examinés sur deux organismes marins.

L'innovation technologique portant sur les moyens de production a constitué le second projet. Les nombreuses actions conduites ont porté sur la zootechnie conchylicole et les pratiques de pêche.

Le troisième projet a regroupé des actions engagées sur la mise au point de méthodes analytiques simples et pertinentes (bioindicateurs et biomarqueurs) permettant d'évaluer la qualité biologique de l'eau de mer. Des applications ont été réalisées avec succès dans ses secteurs portuaires et dans les réseaux d'alimentation en eau de mer de zones aquacoles.

Le soutien à la recherche fondamentale, constitutif du 4<sup>ème</sup> projet, a porté sur la production primaire et ses liens avec le niveau trophique aval, la biologie des invertébrés pêchés ou en élevage et enfin le fonctionnement des écosystèmes côtiers.

La fin des années 2000 a vu la fermeture progressive pour raison économique des 3 fermes de production d'ormeaux et a provoqué le quasi arrêt de ce projet à partir de l'année 2009. Cependant, sur la courte période 2007 – 2009, le SMEL a poursuivi ses travaux sur la sélection de souches d'ormeau résistants à une vibriose apparue fin 90 et a poursuivi son assistance technique aux fermes de production. Les années suivantes ont été consacrées au maintien d'une souche d'haliotis résistante à la bactérie *Vibrio harveyi*.

### Non réalisé

Le plan d'action 2007 – 2013 prévoyait un soutien à la valorisation des produits de pêche et de culture marine, dont les opérations étaient fortement dépendantes des sollicitations des professionnels. Compte tenu du plan de charge du centre expérimental et des sollicitations très faibles et non abouties exprimées par les professionnels, ce projet n'a quasiment pas été mis en œuvre.

Le développement d'action visant à faire des économies d'énergie était retenu dans le plan d'action 2007 – 2013. Cependant, ce projet d'ampleur nationale a rapidement été jugé hors champs de compétence du SMEL qui s'est retiré de cette thématique.

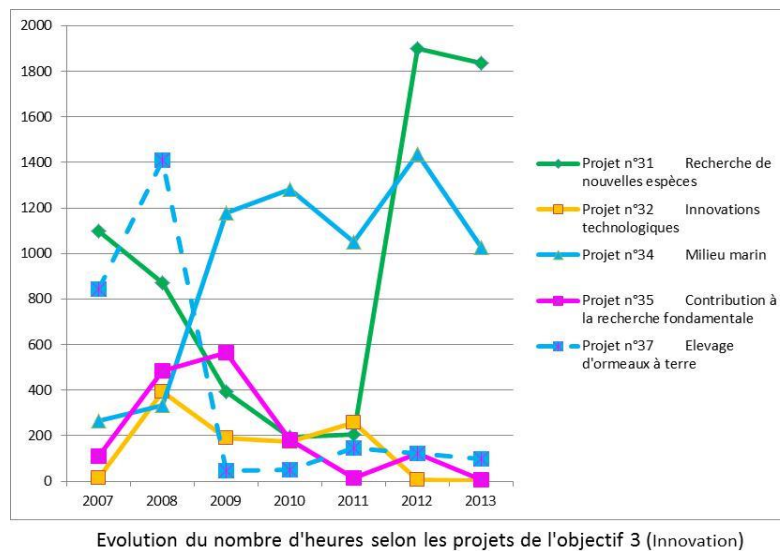
### Coûts de réalisation et approche du plan de financement de cet objectif

Sur la durée du plan d'action, l'investissement du SMEL dans l'innovation a coûté 1,231millions Euros **représentant 19% du budget total du plan d'action 2007-2013**. Le volume horaire consacré à cette thématique a été de 11 916 heures soit 14% du volume horaire total sur la période considérée (agents + stages finalisés) (cf. Tableau suivant).

SMEL Plan d'action 2007 - 2013 - Objectif 3 : Innovation												
	Nre d'actions	Nbre d'heures	Nbre d'ETP	Coût (en Euros)	Financements fléchés				Financements statutaires			
					FEP + CPER	CG50	CRBN	AESN	CG50	Chambres consulaires	communes	
Projet 31 : Recherche de nouvelles espèces	14	6504	4,2	340 794 €	17%	9%	38%	0%		10%	5%	1%
Projet 32 : Innovation technologique	8	1038	0,7	81 021 €	9%	57%	0%	0%		22%	12%	1%
Projet 33 : La valorisation	0	0	0	- €	0%	0%	0%	0%		0%	0%	0%
Projet 34 : Milieu marin	4	6578	4,3	525 477 €	13%	63%	4%	6%		22%	12%	1%
Projet 35 : Contribution à la recherche fondamentale	8	1483	1,0	121 226 €	6%	37%	12%	0%		30%	16%	2%
Projet 36 : Economies d'énergie	0	0	0	- €	0%	0%	0%	0%		0%	0%	0%
Projet 37 : Elevage d'ormeaux à terre	4	2719	1,8	162 753 €	0%	75%	0%	0%		16%	9%	1%
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>18322</b>	<b>11,916</b>	<b>1 231 271 €</b>	<b>10%</b>	<b>32%</b>	<b>10%</b>	<b>2%</b>		<b>14%</b>	<b>7%</b>	<b>1%</b>
Bilan des indicateurs (nombre d'actions, volumes horaires et volumes financiers)												

Elevé à très élevé (14 dans le cas du projet 1 sur la recherche de nouvelles espèces), le nombre d'actions pour chaque projet témoigne de la grande diversité des sujets traités majoritairement sous un angle exploratoire.

L'évolution du nombre d'heures affectées aux opérations, témoin de la dynamique des actions conduites dans le cadre de l'objectif 3, souligne de forts à-coups dans le management des projets.



Ainsi, la chute brutale des temps affectés au projet 37 (élevage d'ormeaux à terre) a-t'il été compensé par le fort développement des opérations conduites sur les indicateurs et bioindicateurs (projet 34), du personnel passant d'un projet à l'autre.

L'analyse du projet 31, dédié à la recherche de nouvelles espèces potentiellement exploitables, est également intéressante à exposer. Dans une première étape allant de 2007 à 2011, l'investissement humain baisse régulièrement, le nombre de pistes restant à explorer diminuant rapidement. Puis brusquement l'investissement humain augmente en 2012 et 2013, témoin de la mise en place d'un projet de développement d'une filière : la filière macroalgues.

Notons également la baisse plus ou moins régulière de l'investissement humain sur la contribution à la recherche fondamentale et sur l'innovation technologique. La baisse apparente du soutien à la recherche fondamentale et aux innovations technologiques est due au transfert des ressources humaines de Recherche et Développement (R et D) vers les programmes dédiés aux mortalités d'huîtres (projets 13 et 14).

### **3.5- Objectif 4 du plan d'action : Qualité des produits et première mise en marché**

#### **Réalisé**

Entre 2007 et 2013, le SMEL a porté son attention sur la qualité des produits de la pêche à la débarque et sur la stabulation à terre de produits de la mer.

L'intervention du SMEL sur la qualité des produits de la pêche à la débarque a porté sur l'évaluation du parasitisme du bulot et sur les moyens de l'éradiquer. D'autre part, le SMEL a accompagné des pêcheurs dans une démarche d'Identification Géographique Protégée (IGP) conduite par NFM.

D'autre part, le SMEL est intervenu un certain nombre de fois pour apporter une assistance technique à des professionnels du mareyage principalement. Au fil des années, les sollicitations se sont fortement atténuées.

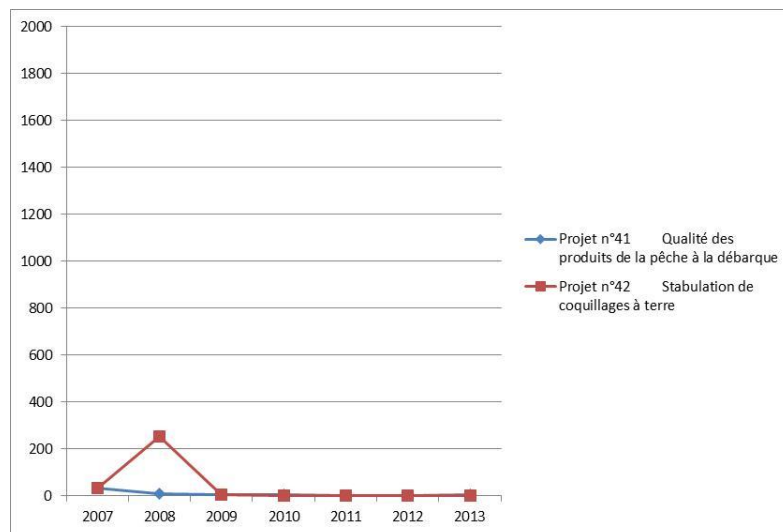
## Coûts de réalisation et approche du plan de financement de cet objectif

Sur la durée du plan d'action, l'investissement du SMEL dans la qualité des produits et la première mise en marché a coûté 45 800 Euros **représentant 1% du budget total du plan d'action 2007-2013**. Le volume horaire consacré à cette thématique a été de 354 heures soit 0,3% du volume horaire total sur la période considérée (agents + stages finalisés) (cf. Tableau suivant).

SMEL Plan d'action 2007 - 2013 - Objectif 4 : Qualité des produits et première mise en marché												
	Nre d'actions	Nbre d'heures	Nbre d'ETP	Coût (en Euros)	Financements fléchés				Financements statutaires			
					FEP + CPER	CG50	CRBN		CG50	Chambres consulaires	communes	
Projet 41 : Qualité des produits de la pêche à la débarque	2	62	0,0	24 498 €	0%	46%	0%			35%	18%	1%
Projet 42 : Stabulation à terre de produits de la mer	4	292	0,2	21 333 €								
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>354</b>	<b>0,2</b>	<b>45 831 €</b>	<b>0%</b>	<b>46%</b>	<b>0%</b>			<b>35%</b>	<b>18%</b>	<b>1%</b>
Bilan des indicateurs (nombre d'actions, volumes horaires et volumes financiers)												

Cette thématique, particulièrement développée au SMEL dans le courant des années 90 et au début des années 2000 est maintenant marginale.

Le tableau ci-dessous démontre ce fait avec un petit pic d'activité en 2008, dû à la présence d'un stagiaire ayant travaillé sur la stabulation des moules de bouchot.



Evolution du nombre d'heures selon les projets de l'objectif 4 (Qualité des produits - première mise en marché)

## 3.6- Objectif 5 du plan d'action : Suivi de l'évolution des écosystèmes littoraux

### Réalisé

Conformément au plan d'action pluriannuel 2007- 2013, l'observation du milieu s'est traduite sur le plan opérationnel par le suivi de l'évolution de certains paramètres des écosystèmes

littoraux ; Leur état conditionnant directement ou indirectement, à court ou à long terme, toutes les activités humaines qui s’y déroulent. Dans ce très vaste sujet, le SMEL a identifié trois points qui s’inscrivent dans ses missions. La production primaire, les aléas naturels et la qualité des eaux littorales.

Inscrit dans le long terme depuis 1992, le suivi de la production primaire a été principalement axé sur le suivi de la chlorophylle A (depuis 1998), indicateur de la biomasse de phytoplancton et les macroalgues (depuis 1992 sur les laminaires), indicatrices de l’évolution à moyen terme du milieu. Ces suivis ont été complétés par un appui logistique et technique à des opérations réalisées par l’université de Caen (cartographie du phytobenthos en Sud Sienna et relation entre le phytoplancton et les coquillages d’intérêt commercial).

L’impact d’une évolution inattendue du fonctionnement des écosystèmes côtiers (tempêtes, variation d’abondance de tel ou tel compartiment biologique, accident industriel,...) peut impacter fortement les filières de production marine. Pour répondre le plus efficacement possible, le SMEL participe au RNE (Réseau National d’Echouage), suit un certain nombre d’espèces invasives et lorsque nécessaire, met ses moyens logistiques à la disposition du Conseil Général et de la Préfecture de la Manche.

Dans le même esprit, le SMEL a mis en place un suivi plus ou moins ponctuel de la qualité des eaux littorales au regard des besoins des filières et s’est investi - via ses moyens logistiques et analytiques - dans des programmes européens tels PORTONOVO et MARECLEAN dédiés au suivi et ou la gestion des eaux littorales.

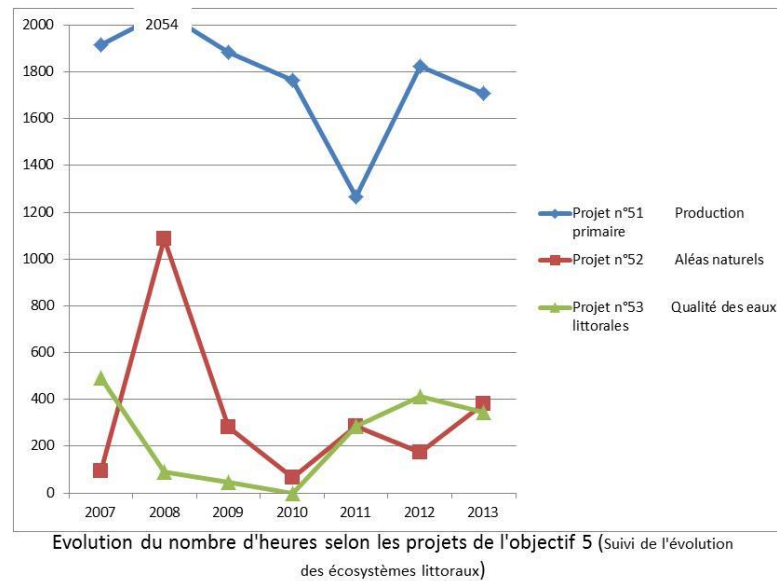
### Coûts de réalisation et approche du plan de financement de ces objectifs

L’investissement du SMEL dans le suivi de l’évolution des écosystèmes littoraux a coûté 1,215 millions d’Euros **représentant 18% du budget total du plan d’action 2007-2013**. Le volume horaire consacré à cette thématique a été de 16 460 heures soit 12% du volume horaire total sur la période considérée (agents + stages finalisés) (cf. Tableau suivant).

SMEL Plan d'action 2007 - 2013 - Objectif 5 : Suivi de l'évolution des écosystèmes littoraux													
	Nre d'actions	Nbre d'heures	Nbre d'ETP	Coût (en Euros)	Financements fléchés						Financements statutaires		
					FEP + CPER	CG50	CRBN	CG14	CRC	Ifremer	CG50	Chambres consulaires	communes
<b>Projet 51</b> : Production primaire	5	12416	8,1	932 339 €	14%	21%	0%	0%	0%	16%	31%	16%	2%
<b>Projet 52</b> : Les aléas naturels	5	2371	1,5	165 349 €	11%	39%	0%	11%	0%	0%	25%	13%	1%
<b>Projet 53</b> : Qualité des eaux littorales	3	1673	1,1	117 671 €	0%	29%	0%	0%	14%	0%	30%	16%	2%
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>16460</b>	<b>10,7</b>	<b>1 215 359 €</b>	<b>8%</b>	<b>30%</b>	<b>0%</b>	<b>4%</b>	<b>5%</b>	<b>5%</b>	<b>29%</b>	<b>15%</b>	<b>1%</b>

Bilan des indicateurs (nombre d'actions, volumes horaires et volumes financiers)

Par le biais de l’expression de l’évolution du nombre d’heures affectées aux projets, le graphique suivant illustre la dynamique des actions conduites dans le cadre de l’objectif 5 via l’indicateur « suivi horaire ».



Le projet 51 portant sur la production primaire se détache nettement. Les deux premières années se sont caractérisées par des calages méthodologiques et organisationnels qui expliquent l'augmentation horaire de 2008. Le creux de 2011 s'explique par un congé de maternité, la réalisation du projet étant assurée par d'autres permanents du SMEL.

Les deux autres projets constituent un groupe fortement dépendant des sollicitations et contingences du moment. Cela est particulièrement criant pour le projet 52 (Aléas naturels) qui explose son volume horaire en 2008 suite à l'apparition brutale de surmortalités de naissain d'huîtres pendant l'été.

### **3.7- Objectifs 6 et 7 du plan d'action : Valorisation de la pêche responsable et Observatoires socio-économiques**

#### **Réalisé**

La valorisation de la pêche responsable s'est appuyée sur la mise en place de procédures d'écocertification qui garantissent qu'un produit issu de la pêche prend en compte la protection de l'environnement selon un cahier des charges spécifique. L'écocertification implique de la part des opérateurs économiques une adhésion volontaire. Sur la durée du plan d'action, trois procédures ont été enclenchées par NFM et le CRPBN avec l'aide du SMEL : le homard qui a été écocertifié en 2001, le bulot qui devrait être écocertifié vers 2015 et la coquille Saint-Jacques dont le dossier peine à avancer.

La prise en compte progressive de l'approche écosystémique dans le courant de la période 2007 – 2013 rend les suivis socioéconomiques encore plus indispensables qu'évaluée initialement. Cependant, leur mise en place est longue, lente et souvent fastidieuse car les objectifs sont difficiles à clarifier et l'adhésion des partenaires nécessite de gros efforts. Dans ce schéma, la maîtrise d'œuvre était assurée par le CRC et le CRPBN, le SMEL se positionnant comme un fournisseur de données. Côté pêche, le SMEL s'est organisé pour fournir des informations relatives à la pêche des bulots et des crustacés. Côté conchyliculture, la crise des surmortalités de naissain apparue en 2008 a complètement perturbé la mise en œuvre d'un observatoire qui en fin 2013, était toujours lettre morte.

## Non réalisé

Dans le cadre de la mise en place d'observatoires, des actions spécifiques étaient programmées sur l'organisation des bases de données (métadonnées conformes avec les normes européennes, structuration des opérations permettant une extraction aisée de données ou d'avis,...). Cette structuration nécessitait une harmonisation et une organisation entre partenaires locaux gestionnaires potentiels (CRC et CRPBN) et fournisseurs de données (IFREMER, SMEL,...). Cette structuration n'a pu être mise en place.

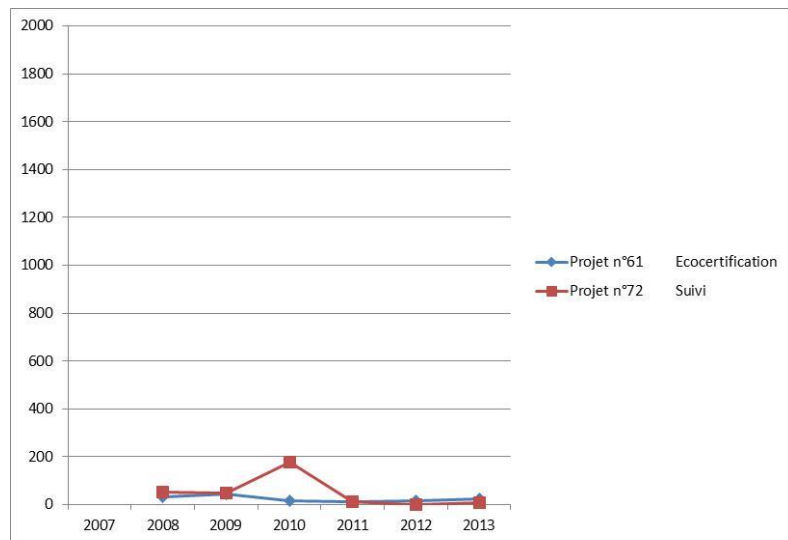
## Coûts de réalisation et approche du plan de financement de cet objectif

Sur la durée du plan d'action, l'investissement du SMEL dans la qualité des produits et la première mise en marché a été très réduite. 30 000 Euros ont été investis, **représentant 0,5% du budget total du plan d'action 2007-2013**. Le volume horaire consacré à cette thématique marginale a été de 454 heures soit 0,3% du volume horaire total sur la période considérée (agents + stages finalisés) (cf. Tableau suivant).

SMEL Plan d'action 2007 - 2013 - Objectifs 6 et 7 : Valorisation de la pêche responsable et Observatoires socio-												
	Nre d'actions	Nbre d'heures	Nbre d'ETP	Coût (en Euros)	Financements fléchés				Financements statutaires			
					FEP + CPER	CG50	CRBN	CRBN	CG50	Chambres consulaires	communes	
<b>Projet 61 : Ecocertification</b>	3	147	0,1	11 348 €	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	
<b>Projet 72 : Suivi observatoires</b>	3	307	0,2	18 728 €	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>454</b>	<b>0,3</b>	<b>30 076 €</b>	<b>0%</b>	<b>100%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	

Bilan des indicateurs (nombre d'actions, volumes horaires et volumes financiers)

La dynamique des projets, exprimée via l'évolution des volumes horaires, apparait faible. Il faut cependant pondérer ce jugement car l'essentiel des efforts est produit en amont des opérations identifiées dans ces objectifs. L'implication du SMEL consiste pour l'essentiel dans la fourniture de données déjà certifiées et dans la participation à des groupes de travail.



Evolution du nombre d'heures selon les projets des objectifs 6 et 7 (Valorisation de la pêche responsable et Observatoires socio-économiques)

## ACRONYMES UTILISES

Acronyme	titre	Description
BIOMEA	fre3484 BIOlogie des Mollusques marins et des Ecosytèmes Associés	étude des mollusques marins exploités, notamment l'huître creuse <i>Crassostrea gigas</i> et la seiche <i>Sepia officinalis</i> , et leurs écosystèmes par la prise en compte de différents niveaux d'étude (moléculaire, cellulaire, au niveau de l'organisme et de son environnement) et permettre ainsi une approche intégrée pour la gestion des ressources marines
BOREA	Biologie des Organismes Aquatiques et Ecosystèmes	UMR regroupant le MNHN, l'IRD, l'UPMC, l'université de Caen
CFPPA	Centre de Formation Professionnel pour Adulte	Basée à Coutances, une section du CFPPA délivre un enseignement technique dédié principalement à la formation des professionnels et futurs professionnels de la conchyliculture
CG14	Conseil général du département du Calvados	Principalement ciblé sur le soutien à la formation et au social, cette collectivité territoriale agit sur le maritime par le biais de subvention.
CG50	Conseil général du département de la Manche	Principalement ciblé sur le soutien à la formation et au social, cette collectivité territoriale agit sur le maritime par le biais de subvention et de l'action du SMEL
CRBN	Conseil Régional de Basse Normandie	Principalement ciblé sur le soutien à la formation et à l'économie, cette collectivité territoriale agit dans le domaine maritime par le biais d'attribution de subventions sous conditions
CRC NMN	Comité Régional de la Conchyliculture Normandie Mer du Nord	Organisme régional de représentation des conchyliculteurs sur la façade maritime allant du Mt St Michel à la frontière Belge
CRPBN	Comité Régional des Pêches de Basse-Normandie	Participe à la gestion équilibrée des ressources marines, Assure l'information des professionnels, fournit une assistance technique aux activités de pêche, Contribue aux travaux de recherche et études socio économiques
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer	met en œuvre les politiques publiques d'aménagement et de développement durable des territoires et de la mer (remplace les DDA et DDE)
IFREMER	Institu Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER	Ettablissement public à caractère industriel et commercial dont les trois principales missions sont de : - connaître, évaluer et prévoir l'évolution des ressources des océans pour une exploitation durable, - Améliorer les méthodes de surveillance et de protection du milieu marin et côtier, - Favoriser le développement socio-économique du monde maritime
IGP	Identification Géographique Protégée	Signe d'identification de la Communauté européenne d'origine et de qualité qui permet de préserver les dénominations géographiques et offre une possibilité de déterminer l'origine d'un produit agricole et de la mer quand il tire une partie de sa spécificité de cette origine
LABEO	LABEO	Regroupement des laboratoires départementaux de la Manche, du Calvados et de l'Orne
LMA	Lycée Maritime et Aquacole	Lycée basé à Cherbourg et disposant d'une station conchylicole à St Vaast la Hougue
MNHN	Muséum National d'Histoire Naturelle	Ettablissement français de recherche et de diffusion de la culture scientifique naturaliste. Cet organisme s'est spécialisé sur la systématique et le fonctionnement des écosystèmes
MSC	Marine Steward Concil	Le MSC (Marine Stewardship Council) est une organisation internationale à but non lucratif, créée afin de faire évoluer le marché des produits de la mer vers la durabilité.
NFM	Normandie Fraîcheur Mer	Association loi 1905, créée par le CRPBN et l'OPBN, dont l'objectif de valoriser la qualité et la durabilité des produits de la pêche de Normandie
OPBN	Organisation des Producteur de Basse-Normandie	Structure de droit privé, elle a pour objectif l'organisation de la mise en vente des produits de pêche des marins adhérents bas-normands
REMONOR	Reseau MOllusque NORmand	dédié au suivi de la productivité standard des huîtres en Basse-Normandie
REMOULNOR	Reseau MOUle NORmand	dédié au suivi de la productivité standard et professionnel des moules en Basse-Normandie
RESCO	Reseau d'observation Conchylicole	Observatoire conchylicole créé et animé par IFREMER depuis 2009. Son objectif est d'observer sur un plan spatiotemporel, l'évolution des performances de lots d'huîtres sentinelles.
SMEL	Synergie Mer Et Littoral	Syndicat mixte ayant pour objectif le maintien et le développement des filières pêche côtière et conchyliculture en Basse-Normandie